

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 mars 2025

Séance ordinaire du **04 mars 2025** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 13

Absents : 02

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. MOSCHLER Vincent

Date de convocation : 25 février 2025

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - LESNIAK Laurence
MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL
Christiane - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mmes GRAUFEL Mélanie et MOSCHLER Isabelle

3. FINANCES

3B/ État des indemnités des élus 2024 - Information

Dans un objectif de transparence, la loi n° 2019-1461 dite loi « Engagement et Proximité » a instauré pour les collectivités territoriales, dont les communes, l'obligation d'établir chaque année, avant l'examen du budget, un état annuel présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au sein de leur conseil. Cet état doit être communiqué aux membres de l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année n.

M. le Maire présente cet état pour les indemnités perçues en 2024 :

NOM-Prénom	Fonctions exercées	Montant Brut
JULLY Jean-Claude	Maire	25 452,36 €
	Vice-Président de la CCPSO	10 176.00 €
BENTZ Hervé	1er Adjoint	9 766,56 €
SAETTEL Christiane	2ème Adjointe	9 766,56 €
ROSFELDER Dominique	3ème Adjoint	9 766,56 €

Le Conseil Municipal a pris acte.

Le secrétaire de séance,
M. MOSCHLER Vincent



Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 17 mars 2025.

Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le **20 MAR. 2025**